

Avec l'arrivée des grandes vacances et pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.



AU QUOTIDIEN

- ***Protégez les accès***

-Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable respectant les normes techniques de résistance à l'effraction (serrure 3 points, système anti-dégondage...), d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

-Installez des équipements adaptés et agréés (volets, portail, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme, vidéoprotection). Demandez conseil à un professionnel.

- ***Soyez prévoyant***

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

-Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

- ***Soyez vigilant***

-Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

-Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

-Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

-Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

-Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

-Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

-Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent dans votre domicile.

-Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

-Ne laissez rien dans votre véhicule et fermez-le à clé.

-Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

- ***Ne commettez pas d'imprudence***

-N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

-Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

-De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

-Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- ***Opération tranquillité vacances***

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie :

- sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>
- à la gendarmerie de Créon

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

- ***Le dispositif Participation Citoyenne***

Ce dispositif a été mis en place sur la commune. Il associe la gendarmerie, la mairie et les citoyens et permet de faciliter le partage et la remontée des faits suspects ou anormaux afin de prévenir les actes délictueux. Aussi si vous souhaitez connaître le référent citoyen de votre secteur pour partager des informations ou bien si vous souhaitez vous-même devenir référent pour étoffer le réseau et gagner en efficacité, n'hésitez pas à contacter la mairie : 05.56.23.90.13. Prévenez vos voisins de votre absence afin qu'ils surveillent toute présence anormale.

- ***En cas d'absence prolongée***

Votre habitation doit paraître habitée : n'apposez pas de mot d'absence et ne diffusez pas d'informations sur les réseaux sociaux ou votre répondeur.

Faites ouvrir et fermer les volets par une personne de confiance en lui demandant de vider régulièrement votre boîte aux lettres

Activer l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

Déposez vos objets de valeur dans un coffre.

Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.

Faites entretenir votre jardin afin de ne pas donner l'impression que votre habitation est inoccupée

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

-Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

-Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

- ***Avant l'arrivée des forces de l'ordre***

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux

- ***Une fois les constatations faites***

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Les numéros utiles : Composez le 17

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 - SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

La gendarmerie nous signale des cambriolages sur notre commune. A l'approche des vacances d'été, ceux-ci ont tendance à repartir à la hausse.

Soyez vigilants !

Le maire,
Frédéric MAULUN